



Communiqué de presse

10 décembre 2020

## COLLOQUE DE L'OBSERVATOIRE SMACL « Les collectivités territoriales face à la crise sanitaire », une journée d'échanges, de partage et de prévention dédiée aux acteurs territoriaux.

Le 19<sup>e</sup> Colloque de l'Observatoire SMACL des Risques de la Vie Territoriale et Associative qui s'est tenu ce 10 décembre dans un format à distance, a réuni des experts, des juristes, des élus et fonctionnaires territoriaux pour 6h de web-conférences consacrées aux problématiques des acteurs du monde territorial, en première ligne dans la gestion de la crise sanitaire. À l'issue de cette journée, le rapport annuel 2020 de l'Observatoire SMACL du risque pénal des élus locaux et des fonctionnaires a été présenté en avant-première. Cet événement a été organisé en partenariat avec le CNFPT et des associations d'élus et de fonctionnaires territoriaux.

### Retour sur une journée en prise avec l'actualité territoriale

Depuis le début de la crise sanitaire, les élus locaux et les fonctionnaires territoriaux sont à pied d'œuvre pour assurer la continuité du service public, une mission qui nécessite une capacité d'adaptation sans précédent et une forte mobilisation de l'ensemble des équipes dans un cadre juridique mouvant.

Pour [Jean-Luc de Boissieu, président de SMACL Assurances](#) : « La crise sanitaire, après celle des « gilets jaunes », souligne la place de premier plan des élus locaux dans la gestion de l'urgence mais aussi dans la reconstruction de l'après. »

Les tables-rondes ont permis aux participants d'échanger sur des problématiques en prise avec leurs missions :

- La première table-ronde a été l'occasion pour François Bouvrain, Directeur général des services de la ville d'Évreux, Luc Brunet, Responsable de l'Observatoire SMACL et Me Aloïs Ramel, avocat à la cour, associé du Cabinet Seban et Associés, d'échanger sur « Comment appréhender les pouvoirs de police du maire en période de crise sanitaire et leur articulation avec les pouvoirs du préfet et la protection des libertés ? ». Pour Me Ramel : « Nous assistons à un rétrécissement permanent du pouvoir de police du maire avec la COVID 19 ».
- « Analyser le risque de responsabilité pénale des élus et des fonctionnaires territoriaux face au Covid-19 » était le thème de la deuxième table ronde. C'est au tour de Me Yvon Goutal, avocat associé Cabinet Goutal, Alibert et Associés et de Laurent Fabre, président de la chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Rennes d'apporter leurs points de vue.
- La 3<sup>ème</sup> table ronde intitulée : « S'enrichir des retours d'expérience et des démarches résilientes mises en place par les collectivités dans la gestion de la crise sanitaire » a réuni Dominique Dhumeaux, maire de Fercé-sur-Sarthe et vice-président des Maires Ruraux de France, Laurence Malherbe, cadre territoriale à la mairie d'Antibes et Sylvain Delarue, consultant. Florian Glay, DRH à la mairie de Pontault-Combault a déclaré « Les équipes sont dans un état d'épuisement important. D'où la nécessité de redonner du sens à nos actions, de recréer du lien. Sur quoi devons-nous capitaliser, et demain ? C'est d'abord aux élus et à la direction générale de donner de la visibilité »

Enfin le CNFPT est intervenu par la voix de Dominique Pernet-Rivoire, directrice de l'INSET de Nancy pour expliquer l'adaptation de son offre de formation en lien avec les nouveaux enjeux du monde territorial.

Philippe Laurent, maire de Sceaux et secrétaire général de l'Association des maires de France est lui intervenu grâce à 3 capsules vidéo où il a répondu sur le rôle des collectivités pendant la crise « La crise sanitaire a montré que les collectivités locales ont su

Contacts presse pour SMACL Assurances :  
Mélina Cohen Setton - [melina.cohen.setton@editial.fr](mailto:melina.cohen.setton@editial.fr) Tél. : 06 18 12 74 59  
Laure Capblancq - [l-capblancq@smacl.fr](mailto:l-capblancq@smacl.fr) Tél : 07.61.79.88.73

*coordonner leur action. Ensemble, malgré notre diversité et notre nombre, nous avons du concret à faire. Les échanges ont été plus difficiles avec le niveau national (Préfet, ARS...). La verticalité est la conséquence d'une dérive institutionnelle de la Ve République et d'une culture trop forte de la technocratie. »*

Pour en savoir plus sur le Colloque de l'Observatoire et consulter les vidéos replay :

<https://www.smacl.fr/collobs-2020>

## Présentation en exclusivité du Rapport Annuel 2020 de l'Observatoire SMACL

À l'occasion de cette journée, le Rapport annuel de l'Observatoire SMACL du risque pénal des élus locaux et des fonctionnaires a été présenté dans une version revisitée.

L'Observatoire SMACL est né, il y a plus de 20 ans, de la volonté de SMACL Assurances et des principales associations d'élus et de fonctionnaires territoriaux de se doter d'un outil de suivi statistique du contentieux pénal des acteurs publics locaux et de prévention du risque juridique par un meilleur partage des enseignements issus des décisions de justice.

La hausse du nombre de poursuites contre les élus locaux se confirme et la mandature 2014-2020 marque un nouveau record en termes de poursuites. Si ce constat traduit aussi une meilleure efficacité des méthodes de recensement, il reste que la tendance est particulièrement significative (+ 32 % par rapport à la mandature précédente).

Ce travail minutieux de recensement et d'analyse trouve chaque année sa traduction dans la publication de ce rapport qui présente les derniers chiffres et la jurisprudence répressive de l'année. Ce faisant, il a également vocation à s'inscrire dans une démarche de gestion du risque et de permettre aux acteurs publics locaux de mieux anticiper et évaluer ce risque pénal.

*« Le risque pénal m'aide à exercer ma fonction en me mettant des limites que je dois respecter et faire respecter.*

*Cela me permet de me positionner. » Bruno Paulmier, DGS de la Ville de Niort et président de l'ADT-INET.*

### Luc Brunet, Responsable de l'Observatoire SMACL

*« L'édition 2020 du rapport a été repensée, pour tendre vers plus de pédagogie et donner plus de place aux retours d'expérience. En complément des données chiffrées du baromètre, des éclairages d'experts sous forme d'interviews et sur les nouveaux outils introduits par la loi « Engagement et proximité » du 27 décembre 2019 y sont proposés. »*

[L'édition 2020 en chiffres : vidéo.](#)

SMACL Assurances au travers de son Observatoire du risque pénal participe à la formation des élus et à la mise à disposition chaque année des principales jurisprudences qui encadrent l'action municipale. Il constitue une aide à leur action. L'année 2020 a été une année où l'activité de l'Observatoire s'est fortement développée avec la mise en place d'une newsletter pour les sociétaires de SMACL Assurances et une implication dans le dispositif des Universités des Maires avec une cinquantaine d'interventions.

Consultez et téléchargez le rapport annuel 2020.

<https://www.smacl.fr/rapport-obssmacl>

**Contacts presse** pour SMACL Assurances :

Mélina Cohen Setton - [melina.cohen.setton@editial.fr](mailto:melina.cohen.setton@editial.fr) Tél. : 06 18 12 74 59

Laure Capblancq - [l-capblancq@smacl.fr](mailto:l-capblancq@smacl.fr) Tél : 07.61.79.88.73

## À PROPOS DE L'OBSERVATOIRE SMACL :

Créé en partenariat avec des associations d'élus locaux et de fonctionnaires territoriaux, l'Observatoire SMACL des risques de la vie territoriale et associative apporte une veille juridique et réglementaire aux sociétaires de SMACL Assurances. Avec près de 4 000 abonnés à sa newsletter et 2 500 à son compte Twitter, l'Observatoire est reconnu aujourd'hui comme un outil de prévention et d'analyse exemplaire. Pour preuve, les nombreuses sollicitations, notamment des associations partenaires, pour animer des journées de formation et d'information juridiques à destination des élus locaux, des fonctionnaires territoriaux et des responsables associatifs.

 [@ObsSmacl](https://twitter.com/ObsSmacl)  
<http://www.observatoire-collectivites.org>

## À PROPOS DE SMACL ASSURANCES :

Créée en 1974, SMACL Assurances est la société mutuelle d'assurance des collectivités et établissements publics, des élus et des agents territoriaux. Elle couvre également les risques des entreprises, des associations, des particuliers, acteurs économiques de tous nos territoires. Elle accompagne pour leurs risques privés ou professionnels plus de 20 000 collectivités et établissements publics, près de 50 000 associations et entreprises (notamment de l'Économie sociale et solidaire) et plus de 40 000 particuliers (élus, anciens élus et agents territoriaux, salariés de nombreuses entités publiques ainsi que les administrateurs, adhérents, bénévoles et personnels des associations et entreprises publiques). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, SMACL Assurances a rejoint le Groupe VYV, 1<sup>er</sup> acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.

[www.smacl.fr](http://www.smacl.fr)   

## Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1<sup>er</sup> acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement, le Groupe Arcade-VYV, nouveau pilier du Groupe VYV, propose un dispositif inédit visant à promouvoir le logement comme un vrai déterminant de santé. Le Groupe Arcade-VYV est le 4<sup>e</sup> bailleur social de France, par la taille de son parc HLM qui représente 170 000 logements, 5 500 logements construits par an et 681 établissements adaptés aux publics spécifiques.

Créé en 2017, le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 88 000 employeurs publics et privés.

Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 8,7 milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

A propos de VYV3, l'offre de soins et de services

Au sein du Groupe VYV, l'offre de soins et accompagnement (VYV3) a pour ambition de développer une offre de soins de qualité, socialement performante et innovante, au plus près des territoires. Elle rassemble différents métiers autour de plusieurs pôles : les soins, les produits et services, l'accompagnement. Avec 1 400 établissements de soins et de services en France, VYV3 compte 28 000 collaborateurs et 1 700 élus. Son chiffre d'affaires est de 1,8 milliard d'euros (1,7 milliard d'euros en périmètre combiné Groupe VYV).

[www.groupe-vyv.fr](http://www.groupe-vyv.fr)   

**Contacts presse pour SMACL Assurances :**  
Mélina Cohen Setton - [melina.cohen.setton@editial.fr](mailto:melina.cohen.setton@editial.fr) Tél. : 06 18 12 74 59  
Laure Capblancq - [l-capblancq@smacl.fr](mailto:l-capblancq@smacl.fr) Tél : 07.61.79.88.73